

Agent de la propreté polyvalent / conducteur

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Localisation du poste : Versailles

Direction concernée

Direction générale des services techniques

Domaine d'activité

Propreté & déchets

Service concerné

Propreté urbaine

Catégorie du poste

Catégorie C

Poste ouvert aux

Titulaires
Contractuels

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

La DGST regroupe des missions patrimoine, de sports, de cadre de vie, d'hygiène, d'aménagement urbain, le parc automobile et les manifestations, dont la propreté urbaine.

Le service Propreté Urbaine maintient et développe l'action en matière d'amélioration de la propreté urbaine.

Missions principales communes au départ des 3 sites géographiques :

Nettoieement manuel des voies et des espaces publics :

- Nettoyer par balayage manuel à l'aide des moyens matériels mis à disposition,
- Enlever mécaniquement grâce à l'aspirateur à déchets ou manuellement grâce à la pelle et au balai les déjections canines et les pollutions de l'espace public,
- Vider et nettoyer les corbeilles de propreté,
- Souffler et ramasser les feuilles mortes,
- Désherber manuellement (binette) ou mécaniquement (avec débroussailleur) la voirie,
- Retirer les étiquettes sur son secteur,
- Participer aux astreintes neiges en dehors des horaires de travail (sauf contrat en insertion),
- Déneiger et saler selon le plan de voirie hivernale, les voies de circulation et les trottoirs des services publics, si le cas se présente,
- Participer au nettoieement des manifestations,
- Laver les trottoirs et chaussée, contre-allée et terre-plein, cour d'école en tant que lancier,
- Assurer le balayage des voies et des espaces publics : trottoirs et chaussée, contre-allée et terre-plein, cour d'école, en tant que souffleur de déchets vers le conduit d'aspiration de la balayeuse.
- Effectuer la tournée des corbeilles et des encombrants en tant qu'agent de collecte,
- Assurer des prestations diverses telles que le nettoyage des murets, façades, mobilier urbain, signalisation au sol, ... en utilisation le matériel à haute pression.

Suivi et entretien des équipements et matériel :

- Assurer l'entretien de premier niveau des engins, équipements et matériel.

Constat et alerte de l'état de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers :

- Suivre et alerter de la présence de dépôts non-conformes au règlement de collecte,
- Repérer les pollutions ou dégradations des espaces publics,
- Rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur,
- Participer à la sensibilisation des usagers.

Missions spécifiques et complémentaires aux missions définies ci-dessus, uniquement au départ du site du centre technique municipal :

Conduite d'engins spécifiques :

- Chauffeur de la petite compactrice avec VL obligatoire, dans le cadre de la tournée des corbeilles et des encombrants,
- Chauffeur de la balayeuse avec permis VL obligatoire,
- Chauffeur de la laveuse avec permis VL obligatoire,

Retrait des affichages intempéstifs :

- Conduire le véhicule spécifique aux graffitis,
- Traiter et retirer les pollutions visuelles implantés sur un secteur :
- Suivre la feuille de route de nettoyage des pollutions visuelles,
- Photographier les faits avant/après nettoyage,
- Distribuer des décharges de nettoyage,
- Repérer les tags, graffitis ou affichages sauvages.

Tournée spécifique :

- Conduire le véhicule équipé du nettoyeur basse pression
- Suivre la tournée les canisites en vue de les entretenir, approvisionner les distributeurs canins, vider et nettoyer les corbeilles à déjections canines,
- Collecter les déchets spécifiques : DMS, gravats, PAM, piles et bouchons (dans les écoles), ...

Votre profil

Expérience

Expérience antérieure souhaitée : 1 an

Savoir-faire

- Condition et résistance physiques à la marche prolongée, longue, intensive et en toute saisonnalité,
- Résistance au port et au déplacement de charges lourdes avec efforts de poussée et de traction (poubelles, mobilier, encombrants, ...) et à la pression du lavage,
- Contraintes posturales lors du nettoyage des voies, mouvements répétitifs des membres supérieurs (douleurs dorsales, troubles musculo-squelettiques),

Savoir-être

- Relative autonomie dans l'organisation du travail, avec responsabilisation accrue sur un secteur de nettoyage
- Remontées d'information à sa hiérarchie du déroulement de ses activités
- Par son action, il peut limiter ou anticiper les conflits, un mécontentement de la population, une dégradation de l'hygiène et de la salubrité
- Comportement et tenue adaptés au rôle de représentation de la ville

Conditions d'emploi

Permis B et habilitations

Permis VL obligatoire

Cycle de travail

36h/ semaine

Travail le week-end

Nombre de jours de congés

25 jours de congés , 6 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)